

# Planification et gestion d'une entreprise agricole, volet végétal

CNE.0V



**Collège d'Alma**  
EXPERTIS Formation continue

*DISPONIBLE EN RECONNAISSANCE DES  
ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC)*



## DESCRIPTION

Ce programme vise à donner une formation spécialisée pour la gestion d'une entreprise agricole.

Il est défini par compétence afin de vous permettre d'atteindre les habiletés suivantes :

- Réaliser l'administration courante d'une entreprise agricole;
- Planifier le développement d'une entreprise;
- Recueillir les informations nécessaires à un projet d'établissement ou de production;
- Élaborer un projet d'établissement ou de production;
- Porter un jugement critique sur la commercialisation et le développement de l'agriculture.

## COLLÈGE D'ALMA

675, boulevard Auger Ouest  
Alma (Québec) G8B 2B7  
Téléphone : 418 668-7948  
Télécopieur : 418 668-4458  
Courriel : [dfc@calma.qc.ca](mailto:dfc@calma.qc.ca)  
[www.calma.qc.ca/expertis](http://www.calma.qc.ca/expertis)

## CONTENU DU PROGRAMME

Numéro	Description	Pondération	Unités	Heures
152-234-AA	Notions d'économie et de gestion agricole	2-2-2	2	60
152-412-AA	Pratiques en agriculture durable	2-2-1	1,66	60
152-454-AA	Administration courante d'une entreprise agricole	2-2-1	1,66	60
152-464-AA	Structure de commercialisation et politiques agricoles	2-1-1	1,33	45
152-474-AA	Production de budgets agricoles	1-2-1	1,33	45
152-531-AA	Choix de la machinerie et de l'équipement agricoles	2-2-1	1,66	60
152-532-AA	Plan agroenvironnemental de fertilisation	2-2-2	2	60
152-584-AA	Analyse technico-économique et financière	2-2-1	1,66	60
152-594-AA	Financement d'une entreprise agricole	1-2-1	1,33	45
152-614-AA	Fonctionnement d'une entreprise agricole	1-2-1	1,33	45
152-624-AA	Mise en marché des produits agricoles	2-2-2	2	60
152-642-AA	Élaborer un programme de cultures	1-2-2	1,66	45
152-734-AA	Choix d'une structure juridique et fiscale	2-2-1	1,66	60
152-744-AA	Plan d'affaires	2-3-2	2,33	75
152-754-AA	Gestion des ressources humaines	2-2-1	1,66	60
Total des heures de formation			25,27	840

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Posséder un diplôme d'études secondaires ou une formation jugée suffisante;
- Satisfaire aux conditions d'admission établies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;

## FRAIS RELATIFS À LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

- 25 \$ pour l'analyse du dossier;
- 30 \$ pour les frais d'admission incluant la reconnaissance du 1er cours;
- 20 \$ par cours.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Certificat de naissance;
- Dernier relevé de notes du Ministère (études secondaires);
- Relevés de notes du collégial et universitaire, s'il y a lieu;
- Curriculum vitae.

La réussite de ce programme peut vous rendre admissible à une subvention à l'établissement de la Financière agricole.

un monde  
audacieux  
et créatif